

# ADMINISTRATION COMMUNALE DE NEUFCHATEAU

## ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale, Le **COLLEGE COMMUNAL** de la Commune de **NEUFCHATEAU** porte à la connaissance des habitants qu'il a décidé de procéder à une enquête concernant la création d'une voirie (emprise de 22a 35ca) sur la parcelle cadastrée 1er Division, Section A, n° 232S7, afin de desservir le futur lotissement communal de la Chournô à Neufchâteau. Ce projet de création de voirie est repris dans le plan de délimitation levé et dressé par le Bureau Plainchamps en date du 31/07/2017.

Les personnes qui ont des observations et/ou réclamations à faire valoir au sujet de ce projet sont priées de les faire parvenir **PAR ECRIT** à l'administration communale, **au plus tard le 14 mai 2018 à 11h00**, ou de se présenter à la maison communale le **14 mai 2018 à 11 heures**, à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales au délégué du Collège Communal lors de la séance de clôture d'enquête.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 12/04/2018, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 14/05/2018 (11h00), à l'Administration communale – Service Achat-Vente, Grand'Place 1, 1<sup>er</sup> étage, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, excepté le jeudi après-midi. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée le jeudi 26 avril 2018 jusque 20h00 par votre commune. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès de Mr. Florian GOOSSE au 061/27.51.41, au plus tard 24h à l'avance.

- Date d'ouverture de l'enquête : **12 avril 2018**.
- Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Hôtel de Ville - Grand'Place, 1 - Salle Brasseur (1<sup>er</sup> étage) à 6840 Neufchâteau le **14 mai 2018 à 11 heures**.

---

Le 26/03/2018

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

J-Y.DUTHOIT

Le Bourgmestre,

D.FOURNY